



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 21721

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux-Bacquet souhaite attirer l'attention de M. le Premier ministre sur la mission parlementaire sur l'isolement. Il semble en effet que parmi le panel d'éléments répertoriés dans la lettre de mission qui conduiraient à l'isolement voire au suicide des personnes, les discriminations liées à l'orientation sexuelle, particulièrement chez les jeunes, n'en fassent pas partie. Même si aucun lien de cause à effet n'est démontrable, les études réalisées reconnaissent que le risque de suicide chez les jeunes homosexuel(le)s est accru. Différentes raisons sont à évoquer : des relations amicales et familiales souvent difficiles, le manque de soutien des intervenants scolaires et socioculturels, l'absence de modèle positif, en somme un environnement social encore marqué par l'homophobie et l'hétérosexisme qui contribuent à un sentiment d'isolement et une moindre estime de soi. Elle souhaite donc savoir s'il est prévu que la mission parlementaire dont Mme Christine Boutin est chargée traitera de ce problème et si, dans le cas contraire, il envisage de préciser cette mission dans ce sens.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a confié à un parlementaire le 19 avril 2003, une mission sur les situations d'isolement nées en particulier de l'affaiblissement des liens sociaux au sein de notre société. L'objet de la mission porte sur une recherche concernant les causes de ce manque de sociabilité et sur les incidences au plan social des situations d'isolement qui en découlent. Les illustrations statistiques ou qualitatives avancées à titre d'exemple pour cerner le sujet ne préjugent en rien des orientations et a fortiori des conclusions de ce rapport qui relèvent de l'exclusive responsabilité du parlementaire qui est chargé de sa rédaction.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21721

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 2003, page 5489

Réponse publiée le : 4 août 2003, page 6188